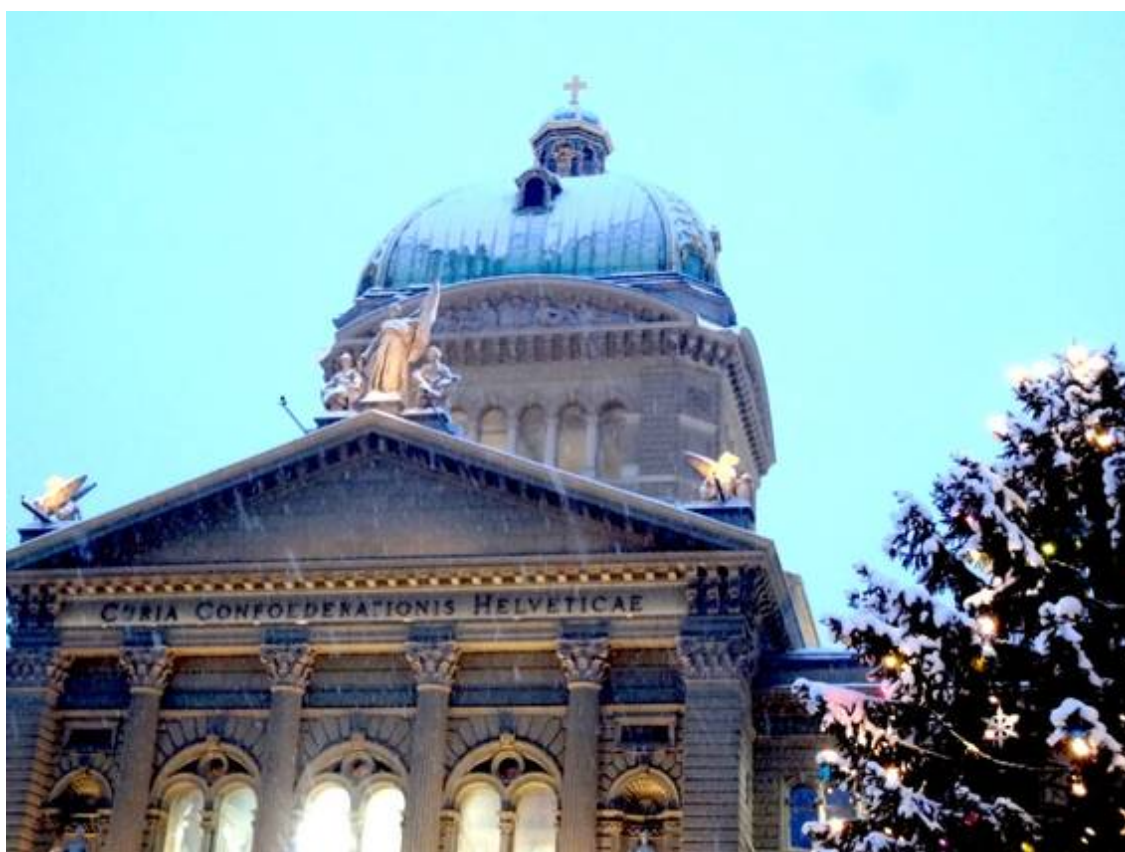


mercredi 21. décembre 2011

Accords salariaux réjouissants à l'issue de dures négociations

Categorie : National, Alle Branchen, News, Medienmitteilung

transfair est satisfait de l'automne salarial. Dans les grandes lignes, les augmentations demandées ont pu être obtenues. D'après rondes de négociation étaient nécessaires pour y parvenir. C'est sur-tout la lutte pour les augmentations salariales générales qui s'avère de plus en plus difficile chaque année. Néanmoins, il est toujours plus important de parvenir à des accords salariaux généraux favorables – pour les salariés et pour l'économie générale.



Cet été, transfair est entré dans les discussions salariales avec des revendications entre 1.5 et 2.5 pourcent. Entre temps, les conditions cadre économiques ont continué à se dégrader. Cependant, toutes les branches n'en sont pas concernées de la même manière. Ainsi, nombreux de nos partenaires sociaux sont encore en mesure d'afficher de bons, voire de très bons résultats. Surtout la Poste présentent d'excellents chiffres pour l'exercice en cours, et CFF et Swisscom sont en bonne voie. La Confédération, un autre partenaire social important, affiche d'importants excédents depuis plusieurs années et prévoit un budget équilibré pour l'année prochaine – même sans que le parlement formule des demandes d'économies qui nuiraient à l'économie.

C'est pourquoi il n'y avait aucune raison que transfair diminue ses revendications. En conséquence, les nombreuses négociations ont été menées avec fermeté. Les résultats sont honorables et, si on tient compte des versement uniques, ils correspondent à ce qui avait été demandé en été. Nous constatons avec plaisir que même chez la plupart des plus petits partenaires sociaux moins fortunés, des accords salariaux de plus d'un pourcent ont été possibles.

Ces résultats sont réjouissants pour les salariés. Indépendamment de la situation économique globale, ils fournissent du bon travail et sont les principaux responsables des bons résultats attendus au sein des différentes entreprises. Ils ont donc clairement mérité ces augmentations salariales. Mais les résultats sont également importants pour l'économie générale. Quand les exportations sont au plus mal, une consommation intérieure renforcée est primordiale. Les augmentations salariales chez les employé(e)s sont le meilleur moyen pour y parvenir. Des salariés aux revenus plus modestes notamment injecteront leurs moyens financiers supplémentaires directement dans l'économie et contribueront de manière importante au bien-être de tout le pays et à la garantie durable de places de travail en

Suisse.

Communication : problèmes résolus

Le conflit salarial avec ITS, filiale de Swisscom, a couvé presque une année. ITS avait rejeté les résultats salariaux du groupe de l'année dernière, les négociations salariales n'ont pas abouti et la constitution du tribunal arbitral a été retardée plusieurs fois, mais l'odyssée salariale a fini par trouver une issue heureuse. Des négociations salariales avec Swisscom ont permis de ficeler un paquet mettant un terme aux négociations salariales de l'année précédente et réglant en outre l'évolution des salaires pour les deux ans à venir.

Pour 2012, les salaires des collaborateurs Swisscom seront augmentés de 1.2 pourcent, dont 0.8 pourcent de manière générale. Pour 2013, les salaires augmenteront de la même manière. Les collaborateurs d'ITS bénéficieront quant à eux d'une augmentation salariale rétroactive de 2.6 pourcent pour 2011 – identique à celle que les autres salariés de Swisscom ont déjà reçue. Cependant, les salaires 2012 n'augmenteront pas. Pour 2013, il y aura une augmentation générale de 0.8 pourcent. C'est enfin la garantie que les salariés d'ITS ne repartent pas les mains vides.

Administration publique : accords importants – manque de respect du parlement

Le résultat des négociations pour l'administration fédérale est connu depuis un moment déjà. Une augmentation salariale de 1.2 pourcent a été négociée pour 2012. En outre, l'employeur Confédération s'est engagé à prendre en charge l'augmentation de la contribution épargne suite au changement de bases techniques pour les salariés de plus de 35 ans. Globalement, c'est un bon résultat et un résultat important pour transfair. Ces dernières années, on a rarement réussi à obtenir plus que la compensation du renchérissement. Le bon bilan de cette année permet de rattraper un peu l'écart avec l'économie privée.

Le parlement a cependant provoqué une frayeur. Dans le cadre de la discussion du budget, le Conseil national a adopté en première délibération une coupe du crédit du personnel de l'ordre de trois pourcent. Heureusement, la délibération suivante a permis de faire basculer cette décision irréfléchie, infondée et purement idéologique. Des coupes d'une telle envergure ne seraient pas réalisables sans conséquences douloureuses pour les collaborateurs de l'administration du personnel. Des suppressions de postes voire des réductions salariales auraient été inévitables. C'est pourquoi transfair est particulièrement satisfait de constater que la raison et le sens de la réalité se soient finalement imposés au sein du parlement.

Transports publics : la caisse de pension a encore besoin d'être soutenue

Au vu du cadre financier restreint de l'entreprise, les négociations avec les CFF étaient ardues et pas aussi fructueuses que nous l'espérions. Malgré tout, un accord respectable a pu être conclu avec la plus grande entreprise ferroviaire suisse. L'année passée, à cause des négociations CCT, la marge de manœuvre dans les négociations salariales était un peu limitée. Cette année, on est parvenu à une augmentation salariale générale de 0.5 pourcent ainsi qu'à une augmentation individuelle de l'ordre de 0.75 pourcent en tout. En outre, les CFF s'engagent à compenser la totalité des contributions épargne de la caisse de pension, augmentées suite au changement de bases techniques, par une élévation de leur contribution au profit des employés de 2 pourcent. Toutefois, en contrepartie de ces concessions, on renoncera à toute hausse généralisée en 2013 – sauf si le renchérissement devait être au-dessus de la moyenne, contre toute attente. Les mesures d'assainissement de la caisse de pension ne sont pas encore achevées. Malgré les contributions de la Confédération, le degré de couverture se situe encore en-dessous de 100 pourcent. Cela demande de nouvelles contributions d'assainissement de la part de l'employeur et des employés. L'accord salarial du BLS est également très réjouissant, avec une somme totale de 1.4 pourcent. 0.9 pourcent sont destinés à des augmentations individuelles, les salariés des bandes salariales inférieures bénéficieront de 0.1 pourcent, et 0.4 pourcent correspondent à une compensation générale du renchérissement pour tous les salariés. Et Südostbahn – comme autre exemple du domaine des transports publics – arrive à un accord salarial satisfaisant avec une augmentation salariale générale de 0.3 pourcent et individuelle de 1.1 pourcent.

Poste : d'âpres luttes conduisent au but

Il a fallu plusieurs rondes de négociation avec la Poste, avant d'arriver à un résultat acceptable pour les deux parties. Avec une augmentation générale d'un pourcent, individuelle de 0.8 pourcent et un versement unique de 500 francs, le résultat correspond quasiment à celui de l'année dernière.

Les autres résultats de la branche sont tout à fait satisfaisants. CarPostal SA augmente les salaires de manière générale de 600 francs, de manière individuelle de 0.5 pourcent. En outre, CarPostal verse une prime unique de 500 francs. Chez DPD, les salaires augmenteront l'année prochaine de 0.5 pourcent de manière générale, et de 0.5 pourcent de manière individuelle. En outre, tous les salariés recevront un versement unique de 300 francs. Une autre distribution en faveur des salariés dépendra de la clôture de l'exercice. Par rapport aux accords salariaux de l'année précédente, il s'agit d'une nette augmentation qui indique que certaines entreprises affichent de bons résultats, malgré la crise.

Vous trouverez d'autres résultats salariaux [dans le tableau](#).
